

Penchard tranche la question de l'autodétermination

Pacifique - Polynésie Française (Les Nouvelles Calédoniennes)

Ven 10 Sep 2010 |

Le ministère de l'Outre-Mer affirme ne pas avoir retenu l'hypothèse d'un référendum d'autodétermination dans 15 ou 20 ans, évoqué dans le rapport Barthélemy. Le président polynésien Gaston Tong Sang est soulagé, mais se dit tout de même prêt à accepter l'idée d'une consultation, à condition qu'Oscar Temaru renonce à l'indépendance en cas de victoire du non.

Les partis politiques vont tour à tour récupérer le rapport Barthélemy. Gaston Tong Sang l'a reçu hier soir lors d'une entrevue avec la ministre de l'Outre-Mer, qui n'apparaissait pas à l'agenda officiel de Marie-Luce Penchard. La position de cette dernière n'était plus tenable, face à la fuite d'une partie du texte dans Les Nouvelles de Tahiti la semaine dernière puis par le biais de l'Agence France Presse.

Hier, l'agence a annoncé que le rapport retenait que « des accords de Polynésie », prévoyant notamment « une phase d'accession à un référendum d'autodétermination d'ici 15 à 20 ans (...) qui pourrait constituer un recours », si la future loi organique de la fin de l'année 2010 ne réussissait pas à « stabiliser les institutions polynésiennes ».

Dans ce cadre, « des accords de gouvernement de consensus pour conduire ensemble le pays » pourraient alors être mis en place, ainsi que « des accords financiers avec la France pour accompagner ce processus, dans la paix civile et le partenariat » et « des projets économiques structurants pour aider au renouveau du tourisme, de l'agriculture, de la perliculture, de l'aquaculture ».

Le ministère de l'Outre-Mer a aussitôt tenté d'éteindre l'incendie naissant. « Oscar Temaru a fait part à Jacques Barthélemy de cette proposition lorsqu'il l'a rencontré à Tahiti. Cela figure dans le rapport dans un souci d'exhaustivité. Mais cela n'engage que l'auteur du rapport », indique le cabinet de Marie-Luce Penchard.

A l'issue de son entretien avec la ministre, Gaston Tong Sang n'a pas dit autre chose. « Cela fait partie du rapport, mais ça n'a pas été retenu comme recommandation. »

Le président polynésien est visiblement soulagé. Bien sûr, il est toujours demandeur d'une convention cadre avec l'Etat, « dans la direction fixée par le président de la République. Pour être moins dépendant des transferts publics. »

Mais le leader de To Tatou Aia est beaucoup moins emballé par l'idée d'un référendum d'autodétermination. Il se dit toutefois prêt à aller aux urnes, à la condition qu'Oscar Temaru s'engage à renoncer à l'indépendance en cas de victoire du « non ».

L'autodétermination figure dans le rapport mais n'a pas été retenue comme recommandation.

Le vice-président de la Polynésie, Edouard Fritch, n'est pas tout à fait du même avis. A l'entendre, les accords de Polynésie, ou de Tahiti Nui, comme les appelle Oscar Temaru, sont peut-être la solution à l'instabilité.

« Pourquoi pas si ça peut éviter que les indépendantistes et les autonomistes continuent de se poser la question d'un référendum qui, finalement, est un frein au développement du Pays », explique le président délégué du Tahoeraa. Mais celui-ci finit par se lancer : « Préparons cette consultation. Ça lèverait un voile sur une question qui se pose et à laquelle, en fin de compte, les Polynésiens n'ont jamais répondu directement. »

Mas une telle consultation serait-elle constitutionnelle ? En janvier dernier, Nicolas Sarkozy affirmait « l'Outre-Mer est français et le restera » et que « l'indépendance, c'est la ligne rouge ».

La ministre a pour sa part indiqué dans une interview aux Nouvelles de Tahiti qu'il faudrait pour cela modifier la Constitution. De son côté, Jacques Barthélemy affirme sans hésitation que « tous les constitutionnalistes admettent que cette revendication à l'autodétermination est implicitement contenue dans le texte de la Constitution et (...) qu'il n'y aurait pas besoin d'une révision constitutionnelle ». Pourtant, le débat fait rage. Certains experts estiment qu'avant d'organiser un référendum il faudrait bien modifier la Constitution française. Mais il s'agit là d'un débat de juristes. Reste au politique de décider si oui ou non il veut un référendum en Polynésie française. Les outils suivront.

David Martin (Agence de presse GHM)

« Le référendum ne calmerait pas le jeu »

Questions à... Gaston Tong Sang, président de la Polynésie.

•Quelle est votre réaction au passage du rapport Barthélemy qui envisage l'organisation d'un référendum ?

La stabilité du Pays ne dépend pas du référendum. Tout dépend de ce que l'on va faire avec la France pour la Polynésie française. En 2008, 70 % des Polynésiens ne voulaient pas de l'indépendance. Si Oscar Temaru s'engage à renoncer à l'indépendance en cas de « non », je suis d'accord pour que l'on fasse le référendum. Je ne vois pas l'intérêt d'un référendum. Je ne dis pas non, mais je ne vois pas l'intérêt. S'il en faut un, on ira.

Je suis pour un accord d'accompagnement sur le long terme avec l'Etat dans la direction fixée par le président de la République. Pour être moins dépendant des transferts publics de l'Etat. Il faut développer nos ressources endogènes, le tourisme, la pêche, la perle, l'agriculture, pourquoi pas la vanille. Voilà le schéma de développement de la Polynésie. Je n'ai pas encore vu le programme de l'indépendance proposer de telles choses. Ce n'est pas le référendum qui va calmer le jeu politique des uns et des autres. Ce sont les électeurs qui détiennent le pouvoir de décider du devenir de la Polynésie. Ce n'est pas un parti politique. Oscar Temaru veut l'indépendance sans consultation.

Le référendum, c'est un débat d'intellectuels dans un café. Le Polynésien qui rame ne pense pas à ça. Il bosse et veut que les hommes politiques s'occupent un peu mieux de sa sécurité sociale, de son travail, de son avenir, de sa retraite.

•Le Polynésien qui rame en veut parfois à la France...

Quel polynésien qui rame ? Tahiti Nui Freedom ? Le Polynésien est un rameur. Ce n'est pas de maintenant. Il s'adapte. Il s'est adapté quand on a arrêté les essais nucléaires. Il n'a pas pleuré. Il est

retourné à son faapu, à son champ. On est en crise économique. Il y a eu 9 000 destructions d'emploi. Le gouvernement fait tout pour soulager ce drame. Il n'entend pas crier. Ce sont les journalistes qui crient plus forts que les Polynésiens eux-mêmes. Il faut qu'ils aillent peut-être un peu voir ces Tahitiens qui rament tous les jours, qui font des firi firi parce qu'ils n'ont pas de boulot, qui vendent du mapé au bord de la route. C'est une activité comme une autre. C'est ça le Polynésien. Il s'est toujours pris en main. C'est vrai, on l'a un peu habitué à beaucoup de confort et ce confort a un prix qui pèse sur nos politiques.

- La perspective d'un référendum n'aurait-elle pas pour effet d'augmenter les craintes des investisseurs ?

Je pense que ce n'est pas le référendum qui va faire reculer les investisseurs. Ce sont les projets de développement économique qui feront qu'ils restent ou non en Polynésie. Si on les fait fuir c'est parce que les conditions d'installation sont très difficiles, surtout pour les étrangers. Il faut donc leur offrir les conditions les plus favorables et faire en sorte que nos Polynésiens puissent eux aussi réaliser leurs investissements en toute sécurité.